

2-3 LES BEAUVILLÉSOIS

De l'ambition pour l'école !
Des places pour les jeunes enfants
L'espace des cultures urbaines
Le Conseil Municipal Jeunes
La nouvelle piscine
Promouvoir le civisme

4 LOGEMENT - CADRE DE VIE

Les rénovations urbaines
Lutter contre l'habitat insalubre
Diversifier l'offre de logements
Le très haut débit à VLB
La vidéoprotection
Un nouveau coeur de ville

5 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Le tramway pour Saint-Denis
Le métro automatique sur notre territoire
Déviation de la RD 370
Le barreau ferroviaire pour relier les RER D et B
Renforcer les transports publics

Édito

Madame, Monsieur,

Villiers-le-bel change. Villiers-le-bel progresse.

En 2008, votre équipe municipale a pris l'engagement de mettre en œuvre un pacte de progrès social afin d'offrir un « Projet de vie pour chaque Beauvillésois ». À mi-chemin du mandat que vous nous avez confié, nous pouvons dresser un premier bilan de nos actions :

- En matière d'éducation, avec trois nouveaux groupes scolaires, un programme de réussite éducative pour 350 enfants en difficulté scolaire,
- En matière de formation et d'accès à l'emploi, avec une école de la 2^e chance, un plan local pour l'insertion et l'emploi, des forums de l'emploi, et l'extension de la zone d'activités économiques,
- En matière d'habitat, avec la rénovation urbaine des Carreaux, des plans de sauvegarde pour les copropriétés, un nouveau bailleur au Puits-la-Marlière. Un Beauvillésois sur trois est concerné !
- En matière sociale, avec un tarif plus juste pour les restaurants scolaires, un soutien accru aux projets des personnes les

plus modestes, et l'ouverture d'une maison médicale pluridisciplinaire,

- En matière de sécurité, avec l'ouverture du commissariat, et l'arrivée d'une unité territoriale de quartier (Uteq),
- En matière de démocratie locale et de participation des habitants avec les conseils de quartier.

Ce sont des mesures concrètes pour donner aux Beauvillésois les moyens de réaliser leurs projets personnels à tous les âges de la vie. Ce sont les outils de votre réussite. Je suis convaincu que les résultats se verront sur la durée, prouvant ainsi qu'il n'y a pas de fatalité et qu'ici aussi on peut réussir ! C'est comme ça que Villiers-le-bel avance !

Notre ambition ne s'arrête pas là. Nous voulons vous proposer aujourd'hui un nouveau contrat pour encore plus de réussite dans vos projets et pour l'épanouissement de tous :

- Pour nos enfants et nos jeunes, des places de crèche supplémentaires, un soutien accru aux familles, un conseil municipal jeunes, un espace des cultures urbaines,

- Pour chacun, une offre de logements adaptée, et un habitat rénové,
- Pour votre sécurité, la vidéoprotection et une campagne pour le civisme et le bien vivre ensemble,
- Pour l'accès à l'emploi, un vrai désenclavement de Villiers-le-bel par les transports en commun,
- Pour tous, une nouvelle piscine et une nouvelle médiathèque.

Nous sommes ambitieux. Malgré la crise qui sévit, malgré les menaces que les mesures de rigueur du gouvernement font peser sur la Ville et ses habitants, nous sommes ambitieux pour Villiers-le-bel. Parce que les Beauvillésois ont droit à une vraie qualité de vie.

Chaque projet que nous lançons, chaque euro que nous dépensons est investi dans des actions porteuses de réussite et d'avenir. Votre avenir est notre seule préoccupation, votre réussite notre seule récompense.

**Votre Maire,
Didier Vaillant**

LE MAIRE ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE PROPOSENT 5 RENCONTRES POUR PRÉSENTER LES PROJETS 2011/2015

Puits-la-Marlière

Jeudi 3 février 20h30

Espace Marcel Pagnol

Derrière-les-Murs

Vendredi 4 février 20h30

Maison de quartier Salvador
Allende

Charmettes

Samedi 5 février 10h

Ecole Michel Montaigne

Carreaux

Mercredi 9 février 20h30

Maison de quartier Boris Vian

Village / Val Roger

Jeudi 10 février 20h30

Mairie



De l'ambition pour l'école !

Au cours des prochaines années, trois nouveaux groupes scolaires vont ouvrir leurs portes. Les travaux du premier d'entre eux, Jean-Jaurès aux Carreaux, sont en cours d'achèvement. Entre le Village et La Cerisaie a démarré la construction de la nouvelle école maternelle Louis-Jouvet. D'ici la fin de l'année aux Carreaux, débutera la réalisation du groupe scolaire Gérard-Philipe.



La Ville souhaite également poursuivre le Programme de réussite éducative (PRE) qui concerne plusieurs centaines d'enfants. Cette poursuite dépend du maintien des financements que l'État accorde à la commune pour le fonctionnement du PRE.

Plus globalement, la volonté de la ville est de renforcer sa politique d'accompagnement éducatif. Par exemple, des actions seront menées pour soutenir les familles qui éprouvent de grandes difficultés avec leurs enfants.

Accueillir davantage de jeunes enfants

Aujourd'hui, les structures municipales d'accueil de jeunes enfants (crèches, halte-jeux) ne disposent pas d'une capacité d'accueil suffisante pour répondre aux besoins de tous les parents de la commune. C'est pourquoi la Ville étudie actuellement deux projets qui permettront d'augmenter le nombre de places de garde proposé.

Le premier de ces projets concerne la création de nouvelles places de crèche et le second l'ouverture d'un "jardin d'enfants" qui accueillera les petits âgés de plus de deux ans.



VILLIERS
le bel **INFOS**
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE Janvier 2011 - Hors-Série

Direction de la publication
DIDIER VAILLANT
Responsable de la rédaction
Laurent Le Texier
Rédaction / Photos **Diagonales**

Autres photos **Image Source**,
Photodisc, **Ariel Arias**
Mise en page : **Scoop Communication**
Impression : **RAS**
Journal imprimé sur papier Eural 100 % recyclé



MJB : l'espace des cultures urbaines

La Maison Jacques-Brel est devenue au fil du temps un lieu de référence pour la pratique des "cultures urbaines". La Ville a décidé de restructurer et agrandir cet équipement pour en renforcer la vocation artistique, prioritairement musicale.

Les travaux, qui démarreront en 2011, permettront la création d'une scène polyvalente et de salles de répétition insonorisées.

Un Pass culturel et sportif



Pour faciliter aux jeunes l'accès aux activités culturelles et sportives, la Ville va créer à leur intention un « pass loisirs » qui leur permettra d'utiliser les divers équipements culturels et sportifs de la commune à moindre coût.

Le Conseil Municipal Jeunes

Parce que la notion de citoyenneté doit s'acquérir et se développer dès l'enfance et l'adolescence, la municipalité va créer un Conseil Municipal Jeunes. Cette assemblée permettra à des jeunes Beauvillésois, âgés de 10 à 15 ans, de s'exprimer et de proposer leurs idées sur des thèmes qui les concernent comme l'éducation, la lutte contre les discriminations et les violences, la promotion de la citoyenneté, les initiatives culturelles et sportives...

Construction de la nouvelle piscine

Val de France va procéder à la reconstruction complète de la piscine intercommunale de Villiers-le-bel. Le nouvel équipement, dont la construction devrait débuter fin 2011, sera réalisé dans le parc des Sports et des Loisirs, rue du Champ-Bacon. Il comportera un bassin sportif de 25 x 15 m, un bassin d'apprentissage et de loisirs de

250 m² et une pataugeoire de 50 m². Une plage minérale et un solarium seront aménagés à l'extérieur.

Le programme de travaux prévoit également la création d'un espace « accueil », de locaux pour l'administration, de vestiaires individuels et collectifs, de douches et sanitaires ainsi que de locaux techniques.

Place à la médiathèque

Pour compléter les équipements destinés à la lecture publique existant dans notre commune, Val de France va lancer la construction d'une médiathèque intercommunale aux Carreaux. Elle sera installée le long de la nouvelle rue Arthur-Rimbaud, à l'entrée du quartier.

D'une superficie de 700 m², contre 200 pour l'ancienne bibliothèque Jean-Jaurès, elle abritera une collection de livres plus riche mais aussi un fonds important de documents audiovisuels.

Outre les sections d'ouvrages destinés aux enfants et aux adultes, la nouvelle médiathèque comportera des salles destinées aux animations. Elle sera entièrement informatisée.



Promouvoir le civisme

Les petites incivilités du quotidien sont sources de désagréments mais aussi de gênes véritables. Elles nuisent au bien vivre ensemble. Ces incivilités nous les connaissons tous : voiture régulièrement garée en stationnement gênant, poubelles vides jamais rentrées, non respect de l'environnement, bruit excessif, occupations perturbantes de l'espace public... Une seule personne par son sans-gêne peut nuire à des dizaines d'autres. Mais, trop souvent, les personnes victimes d'incivilités préfèrent se taire pour diverses raisons. Ainsi, la situation anormale devient normale.

Aujourd'hui, il faut que cela cesse pour que chacun puisse mieux vivre dans son quartier, dans sa ville. C'est pour cela que la municipalité va mettre en place des outils d'incitation au civisme. Une campagne sera notamment lancée afin de donner envie aux Beauvillésois de prendre la parole et de faire comprendre à tous ceux qui prennent des libertés avec la norme commune que la vie en collectivité nécessite le respect d'un certain nombre de règles.



S'ENGAGER ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION

La municipalité proposera prochainement à ses partenaires la création d'un nouveau Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il s'agit de fixer de nouveaux objectifs à cette instance qui réunit des institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité (Ville, État, Conseil général, associations...).

La municipalité souhaite notamment qu'un dispositif de soutien aux jeunes et aux familles les plus en difficulté soit mis en place au sein du nouveau CLSPD.

LA RÉNOVATION URBAINE DE LA CERISAIE ET DE DERRIÈRE-LES-MURS VA COMMENCER

Deux autres quartiers de la commune vont également bénéficier, à partir de 2011, d'une rénovation urbaine. À La Cerisaie, elle va permettre la démolition du bâtiment C, devenu trop vétuste, la rénovation des espaces publics et le désenclavement de la résidence grâce à la création d'une nouvelle voie de desserte.

La rénovation urbaine du quartier de Derrière-les-Murs-de-Monseigneur est également prévue avec notamment des restructurations importantes des espaces publics. Cette rénovation dépend largement de l'avenir du dispositif ANRU (qui assure en grande partie le financement des opérations).

UN NOUVEAU CŒUR DE VILLE

Outre l'installation de nouvelles entreprises sur la commune, l'extension du parc d'activités des Tissonvilliers va également favoriser la création d'un nouveau cœur de ville autour du carrefour du 19-Mars-1962 (PLM / DLM).

Le projet d'aménagement prévoit la réalisation, à cet endroit, d'un ensemble d'immeubles d'habitation qui comportera également des commerces et des services. Cette réalisation permettra de poursuivre la liaison entre les deux parties de la commune.

Les Carreaux rénovés



La rénovation urbaine des Carreaux va se poursuivre durant ces prochaines années. Au sud du quartier, la construction par OSICA de cinq immeubles de 90 logements se terminera au printemps prochain. Au nord, la réalisation de 76 logements, à l'emplacement de l'ancienne école annexe Anatole-France, démarrera en 2011.

Toujours cette année s'achèvera la première phase de réhabilitation de 1190 appartements.

La démolition de la tour du square Charles-Perrault au printemps permettra la construction du nouveau groupe scolaire Gérard-Philipe. Au cours de 2011 se termineront les travaux de réalisation des nouvelles rues Voltaire, Ahmadou-Kourouma et Amadou-Hampâté-Bâ. Deux autres rues seront créées : Léopold-Senghor et Louis-Aragon. La rue de Goussainville sera également restructurée tandis que le Conseil général procède actuellement à l'aménagement d'un giratoire au carrefour dit des Carreaux. Tous ces travaux de voirie permettront d'améliorer la desserte du quartier et d'offrir plus de places de stationnement.

Diversifier l'offre de logements



Pour que chaque habitant puisse trouver le logement qui lui convient et faciliter les parcours résidentiels, la Ville va intégrer un certain nombre de critères dans les choix qu'elle fera en matière de constructions neuves. Ainsi, elle impulsera et soutiendra des programmes immobiliers qui comportent des logements spécifiques pour les jeunes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Elle veillera également à ce que le nombre de petits et grands appartements augmente. Enfin, elle agira pour que les Beauvillésois puissent accéder à davantage de logements en accession à la propriété.

OPAH pour le Pré de l'Enclos

La résidence du Pré de l'Enclos va bénéficier jusqu'en 2013 d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat pour propriété dégradée. Ce dispositif permettra aux copropriétaires d'obtenir des aides financières individualisées pour réaliser des travaux.

L'habitat insalubre : inacceptable !

Certains propriétaires indécents profitent de la détresse de personnes qui sont à la recherche d'un logement pour louer des appartements ou des maisons indignes, à des conditions non conformes au droit et à des prix excessifs.

Cela est inacceptable ! C'est pourquoi la Ville a décidé de prendre des mesures pour lutter contre l'habitat insalubre et "les marchands de sommeil".

Le très haut débit arrive... vite !

En 2010, les Conseils généraux du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis ont lancé "Débitex" qui est en même temps un projet et un établissement public ayant pour objectif d'installer la fibre optique dans les deux départements afin d'offrir cette technologie aux principaux équipements publics des villes concernées.

Villiers-le-bel sera l'une des premières communes câblées par Débitex.

Informations lumineuses !

Afin de renforcer les moyens de communication destinés aux habitants, la Ville va installer dans les tout prochains jours, 5 panneaux lumineux qui permettront aux Beauvillésois de s'informer sur l'actualité de leur commune.

La Ville va également créer une "newsletter", ou lettre d'information, qui sera envoyée régulièrement par courrier électronique aux personnes qui le souhaiteront.

Rendre nos rues plus sûres avec la vidéoprotection

Les quatre communes de Val de France ont adopté la mise en place d'un système de vidéoprotection sur leur territoire. Au cours de 2011, la Communauté d'agglomération démarrera l'installation de caméras vidéo de surveillance dans les lieux publics de chaque ville. Au préalable, un réseau haut débit par fibre optique sera installé pour permettre aux images de circuler et arriver rapidement au poste central de surveillance.

À Villiers-le-bel, la pose des caméras débutera au second semestre de cette année. Les premières seront installées dans les lieux les plus fréquentés de la commune.

La vidéoprotection n'a pas pour fonction de se substituer aux forces de police ni à la justice. En revanche, elle peut être un outil précieux pour dissuader les délinquants, permettre aux forces de l'ordre de réagir plus rapidement et apporter des informations importantes sur les auteurs de délit.



Le tramway pour rejoindre Saint-Denis

Le tramway reliant la gare RER de Garges / Sarcelles à Saint-Denis sera mis en service en 2012. Pour tous les usagers du bus 268 qui voyagent vers la Porte de Paris, ce nouveau mode de transport plus confortable constituera un gain de temps.

Il permettra notamment de rejoindre la ligne 13 du métro ainsi que la ligne de tramway T1 (qui va de Saint-Denis à Noisy-le-Sec et qui est actuellement en cours de prolongement vers Asnières / Gennevilliers).



cinq communes de rejoindre la plateforme aéroportuaire de Roissy (qui est le pôle majeur de développement économique et de création d'emplois de l'Île-de-France) sans avoir à passer par la Gare du Nord. Les interventions de nos élus ont porté leurs fruits. Le Syndicat des transports d'Île-de-France a dernièrement retenu la construction d'un barreau de liaison, à la hauteur de Gonesse. Il entrera en service en 2018.

En attendant, à partir de 2013, un bus à haut niveau de service (circulant en grande partie dans une voie réservée) permettra de se rendre à Roissy dans de bien meilleures conditions qu'aujourd'hui. La nouvelle ligne de bus partira de la gare routière de Villiers-le-bel.

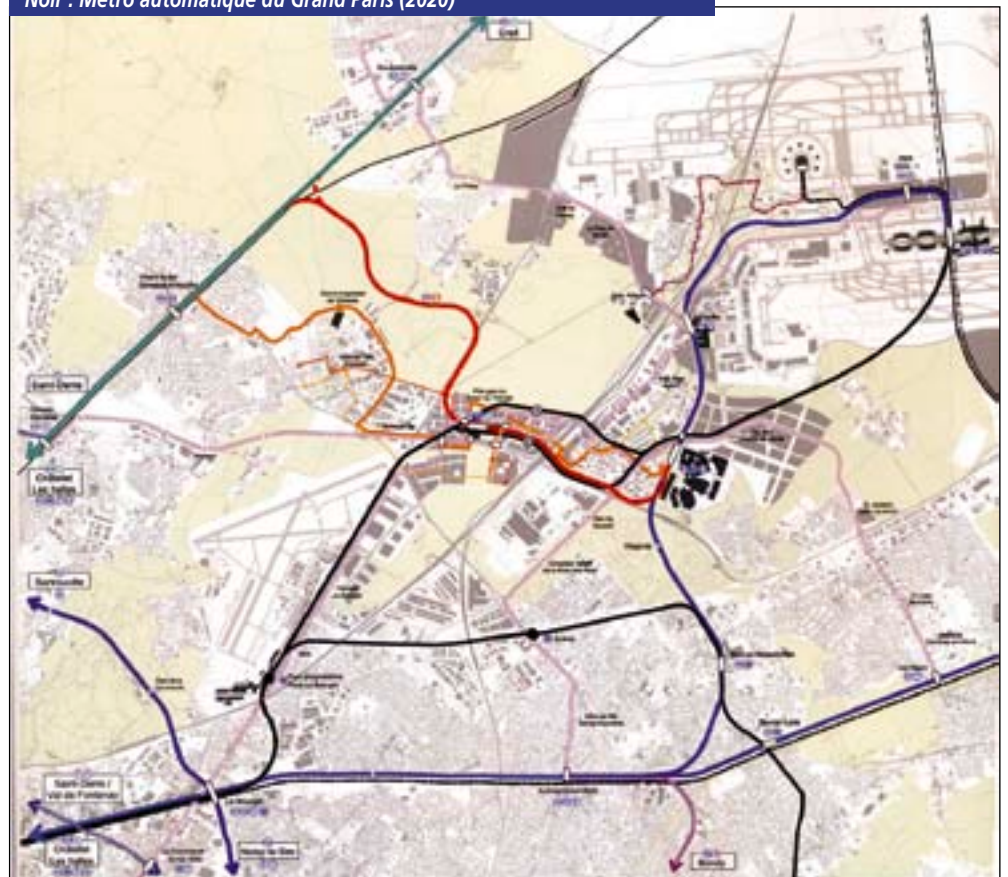
Une gare de métro automatique sur notre territoire

À la suite du lancement par le gouvernement d'un projet de métro automatique destiné à relier rapidement entre eux les grands pôles de développement de l'agglomération parisienne, Val de France et la ville de Gonesse ont présenté ensemble un projet de création d'une gare de métro qui serait située dans ce que l'on appelle le triangle de Gonesse. Cette gare serait une gare d'interconnexion avec la liaison ferrée qui reliera le RER D au RER B.

Le tracé qui rendrait possible la création de cette gare à été inscrit dans le projet soumis au débat public. Dans quelques semaines, nous saurons si le dossier de Val de France / Gonesse est définitivement retenu.

La création d'une gare de métro automatique est un enjeu majeur pour notre territoire et ses habitants. Elle faciliterait les déplacements avec un gain de temps considérable. Ainsi, par exemple, là où il faut aujourd'hui 1 h à 1 h 15 de transport, 30 à 45 minutes suffiraient. Elle favoriserait également le développement économique et la création d'emplois.

Vert : RER D
Bleu : RER B
Orange : Bus à haut niveau de service Villiers-le-bel - Villepinte RER (2013)
Rouge : Liaison ferrée RER D - RER B (2017)
Noir : Métro automatique du Grand Paris (2020)



LA DÉVIATION DE LA RD 370 POURSUIT SA ROUTE

Après la restructuration de la RD 10 au nord du Puits-la-Marlière et la création d'un giratoire à la hauteur de l'entreprise Buscaglia, le Conseil général du Val-d'Oise va terminer la déviation de la RD 370 dans les deux ans qui viennent.

Les travaux qui vont être réalisés permettront la construction d'une route qui reliera Gonesse au giratoire récemment créé.

RENFORCER LES AUTRES TRANSPORTS PUBLICS

En matière de transports, si les élus de Villiers-le-bel se sont investis fortement dans des projets essentiels pour l'avenir de notre ville comme la création d'un barreau ferroviaire et d'une gare de métro automatique, ils n'oublient pas pour autant la nécessité de renforcer les transports publics intra muros et vers les pôles d'activités franciliens. Dans les mois à venir, des initiatives seront prises dans ce sens.

Un barreau ferroviaire pour relier les RER D et B

Depuis longtemps, les élus de la Communauté d'agglomération Val de France, présidée par Didier Vaillant, ainsi que ceux de la ville de Gonesse réclament la création d'une liaison, d'un "barreau", entre les lignes D et B du RER. Cette liaison permettrait aux habitants des



Barreau ferroviaire, bientôt une réalité.